

**rentrée**  
Ce qui vous attend

**décryptage**  
Formation continue

**L'interview**  
Olivier Maulini

**actu** salaires / évals / retraites / climat



**Culture commune, c'est fondamental**

3 septembre 2019  
Numéro 459

# fenêtres s/ cours

**Le journal du SNUipp-FSU**

# LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

POUR LES  
ADHÉRENTS



## -20%\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
AUTO OU HABITATION

## -10%\*\*

SUR VOTRE ASSURANCE  
VIE PRO

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](http://gmf.fr/enseignement)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,  
enseignante.

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS de mars 2018.

\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute première adhésion à GMF par la souscription d'un contrat AUTO PASS ou habitation DOMO PASS entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 20 % appliquée sur la 1<sup>ère</sup> cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre valable une seule fois non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

\*\*Offre réservée aux adhérents du Club Enseignants (service proposé par la société ECODREAMS - R.C.S. Tours 512 724 311). Pour toute souscription d'un contrat VIE PRO entre le 01/01/2019 et le 31/12/2019, réduction de 10 % appliquée sur la cotisation annuelle du contrat souscrit. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, habitation DOMO PASS et Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.





12 **dossier**  
**Culture commune, c'est fondamental**

Le ministre ne jure que par le lire, écrire, compter, respecter autrui. L'école doit se montrer plus ambitieuse pour former les citoyennes et les citoyens de demain.

5 **L'enfant**  
**Les mots pour le dire**



© Millerand/NAJA

10 **grand angle**  
**Ce qui vous attend à la rentrée**

30 **lire/sortir!**  
**Film « La vie scolaire »**



© Laetitia Montalembert

6 **actu**  
**Une rentrée apaisée ?**  
**8/ Évaluations, rebelote mais sans atout**  
**9/ Trop longues vacances ?**



© Millerand/NAJA

21 **métier & pratiques**  
**Décryptage : formation continue... ou en dilettante**  
**/25 Un concours fantastique**  
**/26 « Plus de maîtres »**

34 **interview**  
**Olivier Maulini**  
**« Résister collectivement »**

33 **société**  
**Faire décoller le référendum**

**éditorial**  
**La rentrée attentive et déterminée des colibris**

Le boulet de canon a dû siffler pas loin des oreilles de notre ministre pendant les mobilisations du printemps, car le ton a changé. Ainsi, Jean-Michel Blanquer, dans un élan lyrique de conférence de presse de rentrée nous a déclaré son amour. Non seulement il aime les personnels, mais il concède que leurs représentant-es peuvent participer de la



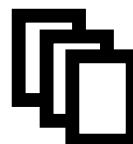
**L'ÉCOLE NE PEUT SE PAYER DE MOTS ET NOUS AVONS DES URGENCES**

bonne marche de l'école. Cette considération affichée, indispensable pour que les enseignantes et les enseignants soient restaurés dans leur professionnalisme et leur autorité, doit se traduire par une réelle confiance dans leur expertise. Donc plus d'injonctions, plus de pressions, plus de contrôle, plus de

guides prescriptifs, plus d'évaluations inutiles ? Tout le monde en serait soulagé, car l'école ne peut avancer avec une mise au pas de celles et ceux qui la font tous les jours. Mais pour le SNUipp-FSU, l'école ne peut se payer de mots et nous avons des urgences. C'est très clairement inscrit dans notre campagne syndicale : des effectifs abaissés, une formation initiale et continue de qualité, des RASED rétablis, des mesures pour l'inclusion... c'est beaucoup demander ? Et surtout, il va falloir passer des mots aux actes concernant les salaires, d'autant plus avec la perspective d'une retraite à points qui nous pénaliserait tout particulièrement. Notre ministre, vantant la solidarité et l'union, nous compare aux petits colibris apportant chacun leur goutte à l'extinction du feu. Nous saurons nous en souvenir !

**FRANCETTE POPINEAU**

Joint à ce numéro : une brochure carrière, un « 4 pages » sur la lecture et pour les syndiqué-es un document élections internes.



PLUS DE 54 000 ADHÉRENTES  
ET ADHÉRENTS



VOUS NOUS SUIVEZ ?

[adherer.snuipp.fr](http://adherer.snuipp.fr)

— 1<sup>ER</sup> SYNDICAT DES ÉCOLES —



**SNUipp**

**FSU**

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

# Les mots pour le dire

Les enseignantes et les enseignants de maternelle le savent d'expérience, les tout-petits n'arrivent pas à l'école avec le même bagage lexical, mais une recherche de l'Ined\* publiée au printemps vient de démontrer. L'équipe de recherche a travaillé à partir des données de l'enquête Elfe\*\* qui étudie les facteurs familiaux, économiques et socioculturels susceptibles d'influencer le développement des enfants. À 2 ans, « le développement du langage des enfants est marqué par un fort gradient socioéconomique selon le revenu du ménage ou le

diplôme de la mère », révèle l'étude. À cet âge, si les enfants connaissent en moyenne 74 mots parmi les 100 proposés par le protocole de recherche, ceux dont la mère a un niveau de diplôme inférieur au BEPC en connaissent quatre de moins tandis que ceux dont la mère a un diplôme supérieur à Bac+2 en connaissent six de plus. Un écart jugé significatif mais qui peut être réduit en fonction du mode de garde utilisé par les familles. L'étude indique qu'un mode de garde collectif de qualité est bénéfique pour le développement cognitif, et ce plus particulièrement

pour les enfants issus de familles plus défavorisées. L'étude a relevé qu'à caractéristiques comparables, les enfants gardés en crèche semblent avoir acquis un vocabulaire plus riche que ceux gardés par les parents. Elle souligne le rôle bénéfique des activités éducatives proposées par les professionnels de la petite enfance et invite donc à réfléchir des politiques de soutien à la parentalité pour lever « les barrières d'accès à la fois financières et, potentiellement aussi, culturelles à des modes de gardes extérieurs » pour les tout-petits. FRANCIS BARBE

\*Institut national d'études démographiques. \*\*Étude longitudinale française depuis l'enfance.



**UN MODE DE GARDE COLLECTIF** favorise le développement langagier des tout-petits.

© Camille Millerand/NAJA

**ORDINAIRES », EXIT DONC LES FESSEES ET AUTRES TORGNOLLES. LE TEXTE ADOPTÉ PAR LE PARLEMENT INSCRIT DANS LE CODE CIVIL QUE « L'AUTORITÉ PARENTALE S'EXERCE SANS VIOLENCES PHYSIQUES OU PSYCHOLOGIQUES. »**

**C'EST DÉSORMAIS LE NOMBRE D'ÉTATS QUI DANS LE MONDE ONT BANNI LES CHÂTIMENTS CORPORELS DANS LE CADRE FAMILIAL DEPUIS QUE LA FRANCE A ADOPTÉ LE 2 JUILLET DERNIER LA LOI INTERDISANT LES « VIOLENCES ÉDUCATIVES**







# Une rentrée apaisée? Mon œil!

C'est nouveau, le ministre prend le ton de la  
câlinothérapie pour sa rentrée médiatique. Mais  
au-delà des bonnes paroles le SNUipp-FSU et tous  
les personnels attendent du concret.

Qui a dit : « *Le bonheur professionnel des personnels* », notamment enseignants *passé par leur formation et leurs conditions de travail, leur bien-être, et constitue l'un des facteurs clé, avec le lien école-familles, de la réussite d'un système scolaire* » ? Un syndicaliste énervé ? Un pédagogue idéaliste ? Il s'agit du ministre lui-même qui, dans les jardins du ministère à l'ombre d'un grand chêne, a souhaité revêtir les habits de l'apaisement et du dialogue. Mais comme dit le dicton, l'habit ne suffit pas, pas plus que les bonnes paroles surtout quand on les compare aux « recommandations » de la circulaire de rentrée, au peu de respect envers la professionnalité des PE ou encore à la réalité des conditions de travail dans les écoles. Oui bien sûr les enseignantes et les enseignants ont besoin d'une formation continue de quali-

té. Mais est-ce des animations pédagogiques recentrées uniquement sur des compétences instrumentales en français et mathématiques qui en tiendront lieu ? Certainement pas. Quant aux conditions de travail, elles ne sont pas prêtes de s'améliorer quand pour finaliser et poursuivre les dédoublements en CP et CE1, sans parler de ceux de GS, on fait mécaniquement augmenter les effectifs des autres classes. Si le changement de ton est à mettre au profit des fortes mobilisations du printemps contre la loi pour une école de la confiance, il ne suffira pas à faire oublier par exemple des évaluations CP et CE1 qui se poursuivront dès la deuxième quinzaine de septembre. Même dans une formule allégée, elles n'en restent pas moins un outil complètement déconnecté de l'activité de la classe et de



la complexité de l'apprentissage du lire-écrire pour les élèves. Un outil au service de la communication ministérielle et d'une volonté de pilotage des écoles

### LES ATTENTES DU SNUIPP-FSU À CETTE RENTRÉE

Lors de sa conférence de presse de rentrée, le SNUipp-FSU a montré que les annonces présidentielles ne s'appuient sur aucune programmation budgétaire pluriannuelle. Ainsi le milliard d'augmentation du budget annoncé à grand coups de trompette reste bien insuffisant. Déjà affecté à des dépenses incompressibles, il ne permettra ni des créations massives de postes ni une augmentation salariale générale. Les PE resteraient ainsi les salarié-es parmi les plus mal rémunéré-es à qualification comparable. Une situation intenable

contre laquelle le SNUipp-FSU continue d'agir pour obtenir des mesures concrètes. Enfin et ce n'est pas un petit sujet, la mise en œuvre de l'école inclusive se poursuit mais à moyens constants, et donc insuffisants, avec un déploiement contestable des PIAL (lire p10-11). La reconnaissance du métier d'AESH n'avance qu'à tout petits pas. Tout cela ne répond que trop partiellement aux situations douloureuses qui sont vécues sur le terrain. Décidément la démonstration est faite qu'il n'est pas possible de penser l'école sans celles et ceux qui la font au quotidien, un slogan que le syndicat aura à cœur de faire vivre avec les personnels tout au long de cette année scolaire et aussi les 18, 19 et 20 octobre prochains à Port Leucate à l'occasion de sa 19<sup>ème</sup> université d'automne. LAURENT BERNARDI



## opinion

# Retraite par points

**CHRISTIANE MARTY, INGÉNIEURE-CHERCHEUSE, MEMBRE D'ATTAC.**

« Un régime par points, tel que projeté, prenant en

Marty©Photothèque Rouge/MILO



compte toute la carrière au lieu des six derniers mois pour la Fonction publique ne pourra que

faire baisser le niveau des pensions. En plus de cette logique, ce système organiserait un recul du départ en retraite, que ce soit par l'instauration d'un âge pivot - préconisation de J-P. Delevoye - ou par l'allongement accru de la durée de cotisation, option qu'E. Macron déclare préférer. Le libre choix de départ, présenté comme un atout du système, ne serait que théorique et extrêmement contraint par un niveau de pension affaibli. Dans un système par points, il n'y a plus de notion de taux plein et donc aucune visibilité sur la pension future. S'il est prévu que les primes soient intégrées dans le calcul, il n'est pas sûr qu'elles suffisent à compenser la baisse des pensions, notamment dans un métier comme PE, où il y en a très peu. Enfin dans cette profession très féminisée, la prise en compte de l'ensemble de la carrière ne fera que renforcer l'aspect discriminant pour les femmes. »





## Évaluations : rebelote mais sans atout

La persistance d'un dispositif d'une année sur l'autre n'est pas gage de sagacité. La preuve avec le maintien, par un ministre sourd aux critiques, des évaluations CP et CE1. Jugées chronophages, fastidieuses, anxieuses, mal adaptées ou inutiles par les enseignantes et enseignants, comme le soulignait l'enquête du SNUipp-FSU réalisée l'an dernier. Ces tests ont montré que les élèves pouvaient progresser.

Belle découverte ! En revanche, ils visent à encadrer les pratiques enseignantes et étriquent les apprentissages puisqu'ils n'évaluent que des compétences instrumentales et contrôlables. Ce dispositif risque d'entraîner une pédagogie de bachotage, individualisante avec un étiquetage précoce des élèves. Associé à l'accumulation de guides et de réajustements des programmes, il renforce

une logique de pilotage par les résultats. Les évaluations orientent l'enseignement vers une application de protocoles basés sur la répétition et des démarches frontales, excluant le sens. Le SNUipp-FSU propose de montrer le désaccord de la profession au travers de modalités variées, de la non-passation à des aménagements. Il va mettre en place un observatoire des pratiques.

## Mouvement : premier bilan

Les nouvelles règles du mouvement ont entraîné une vague d'incompréhension et de mécontentement chez les personnes enseignantes. 75% des PE ayant participé ont eu du mal à les comprendre selon les premiers résultats de l'enquête du SNUipp-FSU. 28% sont restées sans

affectation à l'issue de la première phase alors que cette procédure avait pour objectif selon l'administration qu'il n'y ait pas « *un enseignant sans poste au 30 juin* ». Le travail des représentant-es du personnel dans les départements a souvent permis de pallier de plus

grandes difficultés. Les enseignantes et enseignants soutiennent à 85% la demande du SNUipp-FSU pour que l'ancienneté générale de service soit un des éléments essentiels du barème et 33% demandent la suppression des vœux larges.

## Fonction publique, la réforme en force

Malgré la mobilisation syndicale, aux côtés des agents et agentes, le Parlement a adopté définitivement, mardi 23 juillet le projet de réforme de la Fonction publique. Ce texte prévoit notamment un recours accru aux personnels contractuels et un

mécanisme de rupture conventionnelle qui mettent à mal le statut de fonctionnaire. La part du mérite dans les rémunérations va augmenter et la fusion des instances va réduire les attributions des commissions administratives paritaires.

## Job dating

Fin juin, *Pôle emploi* a organisé un job dating à la demande de l'académie de Poitiers afin de recruter des personnels enseignants contractuels pour la rentrée. Dix minutes d'entretien avec un conseiller pour pallier la pénurie plutôt que de recruter des titulaires avec une formation à la hauteur des besoins.

## Focus

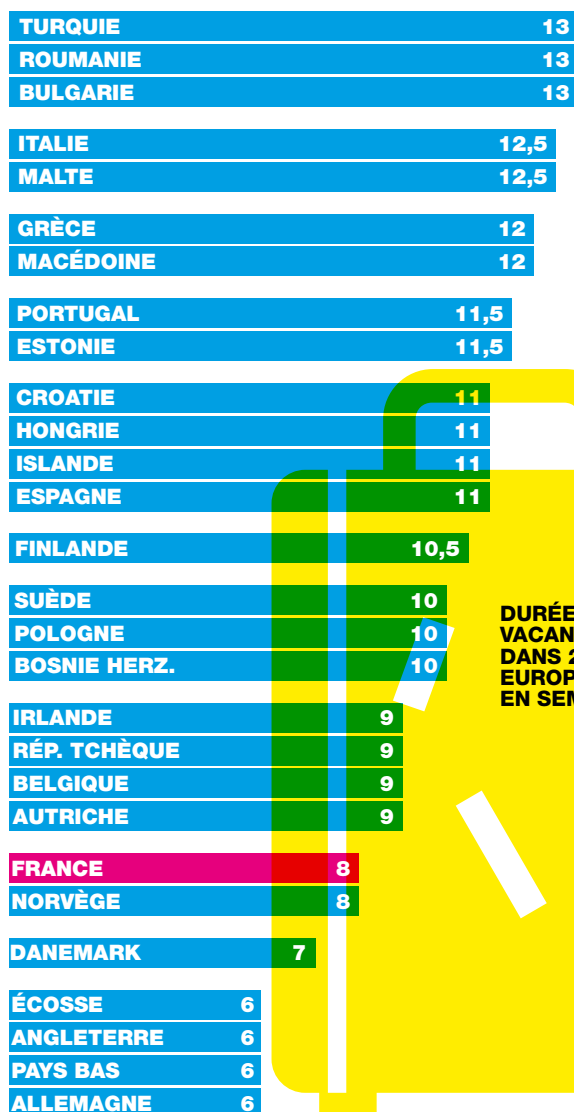
### CLIMAT, ÇA CHAUFFE !

C'est une semaine mondiale dédiée au climat qui s'organise du 20 au 27 septembre avec une grève des jeunes le vendredi 20 septembre et des marches dans toute la France le 21. La question reste en effet brûlante. La prise de conscience, initiée par la jeunesse, s'étend à l'ensemble de la population. Mais côté gouvernements, l'action reste au point mort. . Ce n'est pas le G7, réuni fin août à Biarritz, qui a failli à la règle. À peine quelques millions pour l'Amazonie. Un peu court quand on sait l'ampleur des dérèglements en cours : hausse accélérée de la température mondiale, disparition accrue d'espèces animales, et végétales, phénomènes climatiques inhabituels... C'est bien l'ensemble des modes de production comme de consommation qu'il faut radicalement modifier en faveur de la protection de la planète. Le SNUipp et la FSU, comme de nombreux enseignants et enseignantes, seront dans les cortèges cette semaine-là pour qu'une politique de transition écologique soit mise en place de toute urgence.



# Trop longues vacances ?

Le mythe d'une école française trop en vacances l'été ne tient pas la comparaison européenne. Selon une enquête d'*Eurydice* de 2018, les élèves de l'Hexagone partent plus tard en vacances que la plupart de leurs camarades des autres pays, la majorité finissant l'école en juin pour reprendre en septembre. Avec huit semaines, les vacances estivales françaises sont aussi plus courtes que la moyenne. Le choix français de courtes vacances régulières dans l'année, qui n'est pas commun à tous les pays, peut en partie expliquer cette différence. Le ministre de l'Éducation nationale, qui, comme l'a confirmé le Conseil constitutionnel, a toute liberté pour modifier la durée et l'organisation des vacances scolaires, devra compter sur cette réalité.



## «TROP DE MAL-EMPLOI»



Louis Maurin est directeur de l'Observatoire des inégalités. Le rapport est sorti en juin 2019.

## 1. QUELLES SONT LES PRINCIPALES

### CONCLUSIONS ?

Nous insistons sur la place des inégalités fondées sur le milieu social, fréquemment délaissées au profit des inégalités femmes-hommes ou les discriminations. On occulte trop souvent dans le débat public les inégalités dans l'emploi : le chômage, la précarité, les conditions de travail, le travail physique. Les difficultés concrètes du travail et le statut de l'emploi sont minimisés alors qu'un quart de la population est dans ce que nous appelons le « *mal emploi* ». Le deuxième élément, ce sont les revenus bien sûr. Quand on dispose de 3200 € par mois net après impôts pour vivre, on est parmi les 10% les plus riches en France. Avec 800 €, on appartient aux 10% du bas de l'échelle. Les plus riches continuent à s'enrichir alors que les niveaux de vie des classes populaires et moyennes stagnent.

## 2. QU'EN EST-IL DES INÉGALITÉS DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE ?

L'école française favorise les enfants de familles diplômées. Si l'école n'accroît pas les inégalités, on est un pays où on reproduit beaucoup le modèle de la bourgeoisie intellectuelle. Et ça commence tôt, notamment

au primaire. Avec un apprentissage de la lecture précoce, les inégalités sont fortes assez rapidement même s'il n'y a pas forcément de déterminisme. Et on reproduit les inégalités sociales dans le temps. L'enseignement supérieur s'ouvre lentement mais les inégalités se déplacent vers le haut de la hiérarchie. Hier on triait au sortir du primaire, aujourd'hui la sélection se fait en fin de 3<sup>e</sup>. Ce qui choque, c'est l'hypocrisie du discours : l'égalité est écrite sur le fronton de l'école mais le système ne la favorise pas.

## 3. OÙ SE CACHENT LES INÉGALITÉS DE TOUS LES JOURS ?

On parle souvent de ce qu'on voit : argent, logement, école, santé. Mais il existe tout un ensemble d'inégalités, comme la répartition des tâches entre les hommes et les femmes, qui sont mal mesurées et qui perdurent. Les pratiques culturelles, les vacances, les loisirs : il y a un manque de connaissances sur les inégalités au quotidien. Prenons l'exemple des nouvelles technologies. Les inégalités d'accès se réduisent mais pour ceux qui restent en dehors, l'exclusion est encore plus forte. Et on sait vraiment peu de choses pour ce qui est des contenus : que fait-on ? que lit-on sur le web ? Plus largement, beaucoup de domaines restent mal connus, comme les discriminations selon la couleur de peau, les emplois du temps du quotidien, la maîtrise du langage, la justice...

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

# Ce qui vous attend à la rentrée

## Du côté de la classe

### AVALANCHE DE RECOMMANDATIONS

En plus des guides déjà publiés l'an dernier sur l'enseignement de la lecture et les mathématiques, la circulaire de rentrée s'accompagne de nouvelles « recommandations » et indications fortes de pratiques pédagogiques, notamment pour l'école maternelle qui fait l'objet de trois nouveaux guides sur le langage, la découverte des nombres et les langues vivantes étrangères. L'accent est mis dès la petite section sur l'apprentissage de mots et l'entraînement à la phonologie avec des recommandations pédagogiques particulièrement précises. Cette entrée précoce dans des apprentissages normatifs et évalués constitue une méthode très efficace pour construire de la difficulté scolaire dès le plus jeune âge. La lecture attentive de ces recommandations expliquant qu'on doit « éviter d'assoir tous les élèves par terre », ou encore en rappelant aux enseignants et aux enseignantes d'engager « après une lecture les élèves à prendre la parole et... montrer de l'attention pour ce qu'ils disent » (sic), pourra également au mieux, prêter à sourire ou finir de convaincre la profession sur le niveau de confiance qui lui est accordé.

### ÉVALUATIONS CP ET CE1 : REBELOTE

C'est la deuxième année de mise en œuvre des évaluations nationales au CP et CE1 en début et milieu d'année. Situés dans la deuxième quinzaine du mois de septembre, ces tests ont particulièrement heurté la profession



l'an dernier à la fois dans ses modalités de passation qui mettaient les enseignants et les enseignantes en situation d'exécution, mais également dans le traitement des résultats qui ne permettaient pas une analyse prenant en compte le parcours des élèves. Ils ont essentiellement nourri une communication ministérielle qui cherchait à justifier une série de prescriptions pédagogiques sur l'enseignement de la lecture mettant à mal la nécessaire liberté pédagogique des équipes.

### DÉDOUBLEMENT GS EN REP ET REP+ ET PAS PLUS DE 24 AU CYCLE 2

Des mesures qui peuvent s'appliquer dès cette rentrée mais qui ne seront déployées qu'à partir de la rentrée 2020 et ce sur trois années. La réduction des effectifs ne peut être qu'ap-



prouvée mais nécessite la création des postes nécessaires si l'on ne veut pas pénaliser les effectifs des autres classes. Plus de 104 000 classes compteront encore 25 élèves et plus à la rentrée.

### MATERNELLE : INSTRUCTION OBLIGATOIRE ET AMÉNAGEMENT

Dès cette rentrée la loi a fixé à trois ans l'âge de l'instruction obligatoire. Une mesure qui n'aura que peu d'incidences sur le taux de scolarisation des élèves ni sur leur condition de scolarisation mais qui s'avère par contre un véritable cadeau de financement pour les écoles privées sous contrat. Une possibilité d'aménagement du temps d'accueil a été consentie pour les petites sections l'après-midi. Établie à la demande des familles, elle nécessite la réunion d'une équipe éducative et doit recueillir l'avis de l'IEN. Un système







© Camille Millerand/NAJA

bien lourd pour permettre de répondre à la nécessaire souplesse de scolarisation de ces très jeunes élèves. Par ailleurs, le SNUipp-FSU a demandé que puissent se maintenir les rentrées échelonnées qui ont fait leur preuve.

**CIRCULAIRE ÉCOLE INCLUSIVE ET PIAL**

Pour la première année une circulaire école inclusive est parue au BO du 6 juin dernier. Elle introduit un service départemental de l'école inclusive avec mission de ressources pour les AESH et les familles ainsi que la création d'un livret du parcours inclusif pour l'élève. Ces mesures ont été annoncées sans jamais parler des moyens mis en œuvre pour les réaliser, ni du temps nécessaire d'appropriation pour les équipes. Par ailleurs la circulaire annonce le déploiement des Pôles inclu-



sifs d'accompagnements localisés (PIAL), dispositif qui vise essentiellement à gérer les moyens et les temps d'accompagnement des élèves en situation de handicap en les mutualisant et en renvoyant localement dans les bassins de collège les problèmes de manque de personnels pour assurer ces missions indispensables.

**Du côté des personnels**

**UNE REVALO EN TROMPE-L'ŒIL**

C'est le deuxième volet de la déclinaison « Éducation nationale » du protocole d'accord PPCR\* signé par le précédent gouvernement avec les organisations syndicales. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, les grilles indiciaires des enseignantes et



des enseignants des écoles seront à nouveau revalorisées, de deux à onze points d'indice en fonction de l'échelon et du grade détenus à ce moment. Les fameux 300 euros en moyenne. Une revalorisation qui est toutefois à nuancer car la valeur du point d'indice est à nouveau gelée et le taux de la cotisation retraite passera, lui aussi au 1<sup>er</sup> janvier, de 10,83% à 11,20%. Pas de quoi pavoiser donc pour la rue de Grenelle.

\*Pour mémoire, la mise en œuvre de l'accord avait été suspendue pour un an à l'arrivée du nouveau gouvernement pour des raisons d'économies budgétaires.

**2<sup>E</sup> TRANCHE DE LA PRIME REP+**

Après un premier versement de 1 000 euros en 2018-2019, les personnels enseignants et les psychologues du 1<sup>er</sup> degré en REP+ percevront une prime de 2 000 euros annuels à partir de la rentrée 2019. C'est la deuxième tranche des 3 000 euros promis par Emmanuel Macron, alors candidat à l'élection présidentielle. L'indemnité passe donc cette année à 387 euros mensuel. Reste à connaître la manière dont sera attribuée la dernière part de cette prime, à la rentrée 2020, le ministère envisageant de l'attribuer « au mérite », ce à quoi le SNUipp-FSU est fermement opposé. Pour le syndicat, c'est 3 000 euros pour toutes et tous, y compris les AESH et les AED.



**AESH : UN LÉGER MIEUX**

Les contrats de travail des personnels accompagnants les élèves en situation de handicap se feront désormais sous la forme de CDD de trois ans au lieu d'un an auparavant, une disposition qui permettra de les stabiliser sur leurs missions. Leur temps de travail sera aussi réparti sur 41 semaines au lieu de 39 actuellement, ce qui permet de reconnaître davantage leur travail « invisible » de préparation, de réunions et de formation. Des postes d'AESH-référent seront également créés pour fournir à leurs collègues conseils et expertise, sans qu'on sache aujourd'hui quels contours précis prendra ce dispositif. Quoi qu'il en soit, on est encore loin d'une véritable reconnaissance professionnelle pour ces personnels aujourd'hui indispensables à la vie des écoles.

FRANCIS BARBE ET LAURENT BERNARDI





**dossier**

**Culture communale,  
c'est fondamental**







À l'heure où le ministre de l'Éducation nationale ne jure que par le lire, écrire, compter, respecter autrui, l'école doit se montrer bien plus ambitieuse dans ses enseignements pour former les citoyennes et les citoyens de demain.

Dossier réalisé par  
Laurent Bernardi, Laurence  
Gaiffe, Pierre Magnetto  
et Virginie Solunto



## Culture commune, c'est fondamental

À quoi ça sert l'école ? Voilà une question qui mériterait un micro-trottoir au JT de 20 heures en cette rentrée. Si les réponses pourraient s'avérer d'une grande diversité, il y a un point sur lequel vraisemblablement chacun et chacune s'accorderait, « l'école ça sert à apprendre ». Oui mais, à apprendre quoi ? Pour paraphraser Jules Ferry on pourrait dire que l'école doit enseigner aux élèves tout ce que nul citoyen ne saurait ignorer. Cette formulation laisse cependant une large interprétation à la définition de ce qui ne doit pas être ignoré et donc, de ce qui doit être enseigné pour former les citoyennes et les citoyens de demain. Depuis son arrivée au ministère, Jean-Michel Blanquer a clairement affiché sa vision. Il a mis en ordre de marche l'institution pour qu'elle se concentre sur les fondamentaux. Pour lui, ces derniers se résument au « lire, écrire, compter » et aussi, « respecter autrui », un socle *a minima* sur lequel l'élève doit s'appuyer pour avancer dans sa scolarité, devenir à l'âge adulte un individu social. Il ne faudrait pas minimiser les enjeux auxquels le ministre entend répondre. Nationales ou internationales, la plupart des études montrent que 20 à 30 % des élèves quittent le primaire sans maîtriser les attendus en français et en maths. À 15 ans, beaucoup sont encore en difficulté, par exemple en matière de compréhension de l'écrit (lire ci-contre).

### LA CULTURE QUI PERMET DE LIRE, ÉCRIRE, COMPTER

Comment y remédier ? Les choix faits par le ministre ne semblent pas devoir apporter de recette miracle. La France est déjà un des pays de l'OCDE qui consacre le plus d'heures d'enseignement à ces disciplines. Faut-il encore en rajouter alors que d'autres pays, qui en dispensent moins, obtiennent de bien meilleurs scores aux études PISA ? Peut-être faut-il regarder les choses

ET JUSTE AU MOMENT OÙ JE SENTAIS  
QUE JE COMMENÇAIS À COMPRENDRE LE  
MONDE... PAF!... TABLE DE MULTIPLICATION!



“Il s’agit moins de contenus d’enseignement que d’acquérir des formes de réflexions, d’usages du langage, d’analyse et de compréhension des textes et des phénomènes”





de connaissances, de compétences et de culture comprenant bien la culture commune à l'inverse du socle Fillon de 2005 conçu comme une sorte de SMIC culturel. En effet, si certains élèves arrivent à l'école avec déjà un bagage culturel en connivence avec l'école, d'autres, de familles les plus défavorisées, ont besoin d'outils. Face à la complexité à comprendre le monde, les questions posées ne relèvent pas d'une seule discipline. Ce n'est pas juste en faisant des maths qu'on arrêtera le réchauffement climatique, il y faut de la technologie, de la chimie, de la mécanique, de la sociologie, de la philosophie, du vivre ensemble et du collectif, des règles, de la créativité, de l'imagination... « *Si l'on veut que les enfants participent toutes et tous d'une même société. Il s'agit moins de contenus d'enseignement que d'acquiescer des formes de réflexions, d'usages du langage, d'analyse et de compréhension des textes et des phénomènes* », estime Elisabeth Bautier, spécialiste en sciences de l'éducation (lire page 17).

### CONSTRUIRE DES RÉFÉRENCES COMMUNES

La question est de savoir comment font les PE dans leur classe. Sans doute par petites touches, en donnant du sens à certaines matières pour amener les élèves au-delà d'un savoir disciplinaire. Sans doute aussi en préparant des séances spécifiques sur certaines questions en atelier philo, en débat réglé, en histoire, en géographie. Là encore il n'y a pas de solution toute faite. Dans une école de Saint-Etienne (42), c'est en invitant des street-artistes à laisser leur empreinte sur les murs que l'équipe

autrement ; envisager la possibilité que l'école n'est pas simplement le lieu où l'on apprend à lire, écrire, compter, mais le lieu où l'on acquiert la culture qui permet de lire, écrire, compter. Vue sous cet angle, la finalité ne serait plus d'enseigner seulement quelques compétences instrumentales, mais de donner à l'école une ambition plus large : doter les élèves d'une culture commune. Alors, quelle culture commune ? À chaque alternance politique on assiste à une sorte de jeu de balancier (lire page 16). Pour réussir à l'école, l'horizon à atteindre est donc un socle commun

permet aux élèves de construire des références communes, un vécu partagé (lire page 17). À Gérardmer (88) c'est en travaillant sur la mémoire et le patrimoine culturel local que l'école des Bas-Rupts crée du commun entre les élèves (lire page 18).

« *Est-ce que l'on va vouloir former des enfants ou des adultes "hexagonaux", qui n'apprennent que l'histoire de France, la littérature française ou est-ce que l'on veut former des humains qui vivent avec les autres sur la même planète ? Veut-on une école qui forme de bons petits soldats, des ouvriers qui ne la ramènent pas ou des citoyens ?* », interroge Roger-François Gauthier, inspecteur général de l'Éducation nationale (lire page 19), esquissant ainsi les véritables enjeux qui traversent l'école aujourd'hui.



### UNE ÉCOLE À L'ÉTROIT.

Une école réduite au « lire, écrire, compter, respecter autrui » ? Voilà ce que le ministre Jean-Michel Blanquer n'a eu de cesse de répéter depuis son arrivée rue de Grenelle. Son but : flatter une partie de l'opinion publique en promettant via les médias et sans concerter la profession un retour de l'école à la papa. Ce pseudo âge d'or où les élèves déclamaient par cœur tables de multiplication ou conjugaisons... Notes au B.O centrées grammaire, lecture, calcul, problèmes dès avril 2018, guide CP puis ajustements de programmes, animations pédagogiques uniquement français maths... voilà qui allait remettre l'école française à la première place des comparaisons internationales ! Pourtant, dans ces mêmes comparaisons, la France est déjà championne des « fondamentaux ». Avec 1 656 h consacrées à la langue, elle devance ses voisins et avec 900 h de maths elle est sur le podium. Quid des autres disciplines ? Le ministre n'en parle guère, si ce n'est, en musique, pour prôner une chorale dans toutes les écoles, là encore très cadrée !

# Socle ou culture, choisir les deux

Socle commun ou culture commune ? Derrière ces dénominations apparemment proches se cachent des approches radicalement différentes du rôle de l'école dans la société.

Pendant des décennies, le seul objectif de l'école française fut la réussite scolaire par la valorisation des enseignements académiques. Apparue avec la loi Fillon de 2005, le « *socle commun des connaissances et des compétences* » a introduit un « *Smic culturel* » comme le souligne Denis Paget de l'Institut de recherche de la FSU. L'objectif affiché était de correspondre aux compétences-clé européennes et dans les faits il entérinait une école à deux vitesses, où « *tout le monde aurait le socle et certains seulement la statue* », selon Philippe Meirieu pour qui « *Tout savoir doit être enseigné comme culture* ». En 2013, la loi pour la refondation de l'école, dite loi Peillon, part du constat de la persistance de la reproduction des inégalités sociales sur la réussite

scolaire et ajoute la notion de culture au socle tout en conservant le principe d'une base permettant à l'ensemble des élèves d'acquérir « *une culture commune, fondée sur les connaissances et compétences indispensables, qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de réussir la suite de leur parcours de formation, de s'insérer dans la société où ils vivront et de participer, comme citoyen, à son évolution* ». S'il est bien sûr important d'apprendre à l'école le lire-écrire-compter, il est tout aussi essentiel d'y dispenser une culture commune qui permette de combler les inégalités, rompre avec la hiérarchie sociale des savoirs, diversifier les centres d'intérêt, créer du lien, éveiller la curiosité et les questionnements de tous les élèves.

**TOUT APPRENTISSAGE** s'inscrit dans une histoire culturelle.

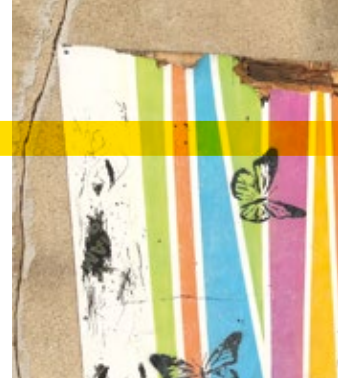


© Camille Millierand/ANAJA

# Le street-art, c'est school

Une école de Saint-Étienne (42) mise sur la rencontre avec les artistes.

C'est déjà presque la fin de l'année scolaire et pourtant l'activité bat son plein à l'école Chappe située en plein cœur de Saint-Étienne, classée REP. Une classe de CM d'une école voisine est venue visiter les œuvres originales et parfois uniques d'artistes de street-art que l'on peut trouver dans cette école-musée comme l'annonce sans fausse modestie sa page Facebook. Cela fait trois ans maintenant que Jérémy Rousset directeur de la maternelle a lancé ce pari un peu fou. Celui de faire venir *in situ* des street-artistes afin qu'ils et elles puissent réaliser des œuvres sur les murs de l'école. Oak-Oak, Jeff aérosol, Jérôme Mesnager, Ella&Pitr, Nick Walker, Totipote, ou encore « *l'invisible artist* » Liu Bolin (photo p12-13)..., 27 au total, souvent de renom, de cet univers graphique font aujourd'hui partie du quotidien des élèves de la maternelle et de l'élémentaire adjacente qui a rapidement rejoint le projet. Aujourd'hui deux élèves-guides de CP ont la responsabilité d'accompagner le visiteur. Leur formation s'est faite lors de séances spécifiques en APC pour apprendre à conduire leurs hôtes, à répondre à leurs questions mais également « *à ne pas inventer d'histoires, lorsqu'ils ne se souvenaient plus* », explique en souriant Mélanie Mathieu, maîtresse de la classe des CP-CE1. « *Se faire expliquer le travail et les œuvres de Tania Mouraud par des enfants de cet âge a quelque chose de savoureux* », avoue Jérémy. Chaque bout de couloir, recoin, cage d'escalier ou pièce collective de l'école offre







**L'ENSEMBLE DES PROJETS** est visible sur la page Facebook « école-musée Chappe »

son lot de surprises et d'émerveillement. Un véritable parcours sensoriel dans l'espace mais également dans le temps de scolarité des élèves qui permet à chacune et chacun de construire des références et de faire culture commune.

### UNE CULTURE DES SENS

« Nous cherchons à construire un vécu partagé, comme une colonne vertébrale d'expériences et d'apprentissages, un appui pour toutes les activités langagières de la classe », explique Marie Pionchon, enseignante et formatrice sur l'école. Lettres d'invitations, écriture des cartels, textes explicatifs, vidéos de compte-rendu... ou encore élection de la meilleure œuvre de l'année, autant d'objets qui permettent à l'équipe enseignante de travailler concrètement les compétences scolaires attendues à chaque niveau de scolarité. « Une question de sens », explique le directeur de l'école, « car entrer par la complexité, par des compétences de haut niveau c'est essentiel pour que les gamins de milieu populaire comprennent ce qu'ils font ici ». « Cette expérience a aussi insufflé du bonheur professionnel dans l'école », poursuit Jérémy. « La présence de l'artiste facilite l'accès à la compréhension globale de ce qu'est un message. Nous pouvons ainsi travailler avec les élèves sa permanence, son humour, sa jouissance, son intérêt propre, bien au-delà d'un travail de clapping de syllabes lors d'activités d'encodage ».

Et cette approche, l'équipe, les enfants mais aussi les familles en redemandent. Ils poursuivent leur démarche avec la venue de musiciens et de musiciennes de différents univers et rêvent également de parcours scientifiques au sein de l'école. En attendant, ils diffusent sur les réseaux sociaux en comptant sur la viralité pour que l'artiste Invaders, de renommée internationale, les entende et accepte à son tour de venir. Un joli défi !

### 3 QUESTIONS À...

#### « APPRENDRE À RÉFLÉCHIR »



Élisabeth Bautier, chercheuse en sciences de l'éducation.

## 1.

#### QUELS SONT LES SAVOIRS NÉCESSAIRES À L'ÉCOLE ?

Les savoirs fondamentaux le sont, comme leur nom l'indique. Savoir lire, écrire et compter reste bien sûr absolument nécessaire mais ils ne sont absolument pas suffisants. Il n'est même pas sûr que ce soit un préalable pour permettre aux enfants de bénéficier des situations scolaires et d'apprentissage proposées par les enseignants. Ainsi la compréhension littérale d'un texte n'est pas inutile mais n'épuise pas toute la situation de compréhension que l'on attend d'un élève, comme la finalité ou la globalité d'un récit. Dans *C'est moi le plus fort*, de Mario Ramos il s'agit bien de comprendre que l'auteur veut montrer que le loup est très orgueilleux mais qu'il y a toujours plus fort que soi et pas seulement de relever les différents tableaux répétitifs de l'histoire. Aujourd'hui l'exigence scolaire est devenue plus grande. Il est essentiel que tous les enfants participent de réflexions et de raisonnements complexes mobilisant des savoirs pour pouvoir écrire, penser et réfléchir avec.

## 2.

#### ÇA COMPLEXIFIE LA TÂCHE DE L'ÉCOLE...

Bien sûr, mais c'est son rôle si l'on veut que les enfants participent toutes et tous d'une même société. Il s'agit moins de contenus d'enseignement que d'acquérir des formes de réflexions, d'usages du langage, d'analyse et de compréhension des textes et des phénomènes. Il ne suffit plus de savoir les mêmes *Fables* de La

Fontaine, axiomes mathématiques ou de connaître les capitales. Ce que la société demande aujourd'hui c'est d'utiliser les différents savoirs pour raisonner, argumenter, justifier, élaborer. Or, savoir écrire ou parler en mobilisant des informations et des savoirs ne fait pas souvent partie des programmes, c'est pourtant ce qui est sollicité par la plupart des activités scolaires actuelles. La définition contemporaine de la culture commune scolaire dépasse la seule culture patrimoniale passée et présente pour inclure ces modes de réflexions et ce, dès la maternelle. L'école a aussi en charge d'apprendre à réfléchir et raisonner pour comprendre la complexité du monde et pouvoir s'y situer.

## 3.

#### COMMENT DOIT-ELLE S'Y PRENDRE ?

Commencer par travailler l'apprentissage de la lecture n'entraîne pas de différer d'autres apprentissages aussi complexes ; sinon, on prend le risque que certains élèves n'y accèdent jamais car ce n'est pas un élément de programme mais de formation de la pensée, de la réflexion. L'écart se creuserait plus encore entre eux et ceux que la socialisation familiale habitue à questionner, comprendre que les objets du monde sont aussi objet de questionnement et de compréhension des phénomènes qui les constitue, que la langue est objet de description et d'analyse. L'école doit construire chez les élèves qui n'ont que l'école pour ces habitudes de questionnement, d'objectivation du monde, sans lesquelles les savoirs scolaires deviennent sans intérêt et sans saveur. L'ensemble des enfants, même de REP, y accèdent, si on les y conduit. C'est « seulement » une exigence à avoir de manière systématique et qui peut rendre passionnant le métier enseignant.



# De l'eau à leur moulin

Les élèves de l'école des Bas-Rupts à Gérardmer dans les Vosges (88) ont enquêté sur le patrimoine humain et culturel de leur village. Le fruit de leur travail a été exposé en juin avec celui de douze autres classes à Épinal.

Le projet « *Moulins et machines au fil de l'eau* » que proposaient en septembre les Archives départementales des Vosges avait de quoi séduire Anthony Curien, le maître de la petite classe de CE-CM de l'école des Bas-Rupt à Gérardmer. Les nombreux cours d'eau de ce département montagneux furent pendant de longues années la seule source d'énergie au développement de l'activité humaine. C'est donc par une étude de la cartographie des ruisseaux autour de l'école nichée aux pieds des pistes que les recherches ont commencé. « *Après on a fait une enquête pour recenser toutes les machines implantées ici et qui fonctionnaient à la force hydraulique* », explique Margaux. Et juste à côté du village, ils découvrent que le Bouchot alimentait à la fin du 19<sup>e</sup> siècle la turbine d'une usine à lacets. En novembre, une visite aux archives permet de préciser les choses. « *On a trouvé une lettre de Monsieur Creusot, le directeur de l'usine qui écrit au préfet en 1890 pour avoir l'autorisation de modifier le moteur de la turbine* », poursuit Basile. Les recherches ont permis de voir qu'il n'y avait pas de moulin sur les Bas-Rupt mais des turbines ou des roues à aubes, certaines

pour l'usage des fermes et d'autres pour fournir l'énergie aux onze scieries qu'a

compté le village avant de toutes disparaître. « *Mon grand oncle connaissait quelqu'un qui travaillait dans l'usine de lacets* », témoigne Nestor qui a interrogé Dada, 80 ans, la mémoire des Bas-Rupts. La collecte de documents d'archives dans les familles, photos, lettres permet de dessiner l'histoire du village. « *On a vu une carte postale des années 20 où tous les ouvriers étaient partis en vacances* », raconte Agathe, dont l'arrière grand-mère qui a près de 100 ans, a elle aussi connu des ouvriers de l'usine.

## FAIRE DU LIEN

L'enseignant fait le lien avec les sciences mais aussi l'économie du petit territoire. Pour mieux comprendre le fonctionnement des turbines les élèves visitent celles installées au Kertoff et apprennent qu'elles fournissent de l'électricité à la ville de Gérardmer, qui la revend ensuite à EDF. La scierie traditionnelle de Lancoir, désaffectée et gérée désormais par une association, leur permet de redécouvrir un haut-fer et le travail des « *sagards* » (scieurs en allemand) que beaucoup de leurs aïeux ont pratiqué. L'arrière grand-père de Basile maniait même la « *schlitte* », sorte de grosse luge pour descendre le bois de la montagne. Aline de son côté, évoque la tourbière que sa famille possédait au temps où la tourbe était utilisée comme combustible. Elliott, lui, complète le tableau, en rappelant qu'avant, ici, il y avait « *des usines textiles et des usines de blanchiment* ». Beaucoup de recherches et des échanges intergénérationnels qui auront permis aux élèves de plonger, un peu nostalgique, dans leur patrimoine culturel local.

## en bref

### ÉDUIQUER AU PATRIMOINE

Un dossier de l'Ifé (Institut français de l'éducation) intitulé «Éducation au patrimoine : mémoire, histoire et culture commune » (n 72) donne des clés de connaissances et de valeurs partagées. Un outil d'éducation à la citoyenneté et d'éducation artistique et culturelle.

[HTTP://VEILLE-ET-ANALYSES.ENS-LYON.FR](http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr)

### LA MUSIQUE PRIME

Le site *Musique Prim* met à disposition des œuvres musicales avec des fiches pédagogiques. Le site permet, dans le cadre de l'histoire des arts et de l'éducation musicale, de fournir des références culturelles aux classes avec des écoutes musicales d'œuvres allant du Moyen-Âge à nos jours.

[HTTPS://WWW.RESEAU-CANOPE.FR/MUSIQUE-PRIM/ACCUEIL.HTML](https://www.reseau-canope.fr/musique-prim/accueil.html)

### CONTES MULTILINGUES SONORES

Le CASNAV de l'académie de Strasbourg propose une série de contes et d'albums jeunesse de référence traduits en diverses langues (allemand, turc, russe, arabe, roumain...). Des traductions audio et transcrites qui permettent à la fois de valoriser la langue d'origine de chaque élève mais aussi d'en faire du commun.

[HTTPS://WWW.AC-STRASBOURG.FR/PEDAGOGIE/CASNAV](https://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/casnav)



# “Se débrouiller dans la complexité du monde”



Définir les finalités de l'école est un acte éminemment politique, rappelle Roger-François Gauthier

## QU'EST-CE QUE CONSTRUIRE UNE CULTURE COMMUNE À L'ÉCOLE ?

**ROGER-FRANÇOIS GAUTHIER :** Toute société a ce besoin d'un certain nombre de savoirs et de références communes pour se comprendre. C'est fondamental pour que l'échange soit possible. Et ce substrat commun doit être fondé sur des savoirs, pour rendre objectivable le monde, plutôt que sur des idéologies, des croyances, ou des superstitions. Une culture est ce rapport au monde, instruit par l'éducation, quand les savoirs se mettent à faire sens, à la fois pour m'aider à comprendre le monde et me permettre d'y agir. Mais il ne s'agit pas de viser une culture unique, une « culture d'État » ! En France, nous tenons encore à ce « commun » mais l'idée est loin d'avoir le vent en poupe actuellement dans le monde. Pour des raisons idéologiques, ultralibérales ou religieuses, beaucoup ne veulent pas que les savoirs de leurs enfants soient communs avec ceux des autres, bien au contraire !

## D'OÙ L'IMPORTANCE DE DÉFINIR CLAIREMENT LES FINALITÉS DE L'ÉCOLE ?

**R-F.G. :** Oui. Si l'on ne sait pas les finalités de l'éducation dans un pays, il est impossible de définir cette culture, et à plus forte raison des programmes. Est-ce que l'on va vouloir former des enfants ou des adultes « hexagonaux », qui n'apprennent que l'histoire de France, la littérature française ou est-ce que l'on veut former des humains qui vivent avec les autres sur la même planète ? Veut-on une école qui forme de bons petits soldats, des ouvriers qui ne la

ramènent pas ou des citoyens ? Ce n'est pas la même finalité, donc pas la même école. Or que l'école ait un projet culturel, comme on essaye de le définir, ça c'est une finalité, et c'est tout simplement révolutionnaire. Nous avons donc besoin d'un travail politique majeur, d'ouvrir le débat sur : de quelle culture veut-on doter les élèves ?

## QUELS SONT POUR VOUS LES « FONDAMENTAUX » DE L'ÉCOLE ?

**R-F.G. :** Réduire les « fondamentaux » à lire, écrire, compter, avec même l'étonnant « respecter autrui », comme Jean-Michel Blanquer le propose est proprement scandaleux. Sur le chemin qui mène vers la culture, il faut bien sûr des procédures automatisables comme le décodage ou les opérations arithmé-

Veut-on une école qui forme de bons petits soldats, des ouvriers qui ne la ramènent pas ou des citoyens ? Que l'école ait un projet culturel, c'est tout simplement révolutionnaire

tiques. Il est important que les élèves les maîtrisent pour se libérer l'esprit au profit d'activités plus créatives. Mais ce qui ne devrait être qu'un moyen vers des apprentissages plus élevés devient une finalité. Ces « fondamentaux » sont d'ailleurs très incomplets « parler », par exemple, « apprendre à vivre avec autrui »,

ce n'est pas fondamental ? Mais surtout, il y a derrière l'idée que les enfants du peuple s'en contenteraient tandis que ceux de l'élite, en famille ou à l'école, auraient droit à des nourritures culturelles nettement plus ambitieuses. Les fondamentaux, c'est l'exigence de culture commune qui aide nos élèves à se débrouiller dans la complexité du monde. Et nous ne pouvons que constater des absences criantes, comme la psychologie ou le droit. Mais surtout, ce qui est « fondamental », c'est que chacune des disciplines enseignées se dote d'une approche critique. Pourquoi l'humanité s'est-elle embarquée dans ces savoirs ? Quel sens font-ils ? Il est ainsi aberrant qu'on enseigne les mathématiques sans amener les élèves à réfléchir aux splendeurs et misères du monde algorithmique : le big data, l'intelligence artificielle...

## COMMENT FAIRE AVEC DES PROGRAMMES QUI VARIENT À CHAQUE ALTERNANCE POLITIQUE ?

**R-F.G. :** Cette valse des programmes est lamentable. Dans bien des pays, les programmes ne relèvent pas seulement de la loi, ils ne peuvent pas être bougés par les dirigeants qui se succèdent. Mais en France c'est une obsession de la plupart des ministres : même le « socle commun » qui pouvait prétendre à quelque pérennité, et bien cela n'a pas ému grand monde que Jean-Michel Blanquer le remette aussitôt en chantier. Cela devrait être une question traitée différemment en droit constitutionnel. Les programmes sont des actes politiques qui engagent le long terme, il faut les déconnecter de la décision au jour le jour de ministres qui ne sont que de passage.

### BIO

**Roger-François Gauthier,** a été professeur de lettres, inspecteur général et membre du Conseil supérieur des programmes. Dans son dernier ouvrage, « Crise des programmes scolaires - Vers une école de la conscience » (Berger-Levrault, 2019), il insiste sur le fait qu'une école qui n'est pas au clair sur ses finalités ne peut pas réussir.



**LA BANQUE  
DU MONDE  
DE L'ÉDUCATION  
DE LA RECHERCHE  
ET DE LA CULTURE**

# UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

- **L'expertise d'une banque dédiée** aux personnels de l'Éducation nationale, de la Recherche, de la Culture, de l'enseignement public agricole et de l'enseignement privé sous contrat.
- **Une banque coopérative** fondée sur des valeurs de confiance et de proximité.
- **Un service de banque en ligne** pour rester proche malgré la distance.
- **L'expertise de conseillers** qui assurent un suivi personnalisé de vos comptes.
- **Des assurances** conçues pour s'adapter à votre statut et à vos besoins.

**Crédit  Mutuel**  
**Enseignant**



# MÉTIER & PRATIQUES

PAGE  
**22**

Formation  
continue

PAGE  
**25**

Aborder le  
droit des  
enfants

PAGE  
**26**

Maître plus :  
 $1 + 1 > 2$



# FORMATION CONTINUE... OU EN DILETTANTE

Critiquée par la profession et détournée en prescription par le ministère, la formation continue, indispensable à l'exercice du métier, passe à côté de ses missions.

Qu'il s'agisse de la quantité ou de la qualité, la formation continue des enseignants et enseignantes reste en deçà des attentes. Pourtant, selon le référentiel de compétences des professeurs et personnels de l'éducation, les enseignants et enseignantes doivent être capables de « *s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* ». Plus précisément, selon le BO du 18 juillet 2013, la ou le professeur des écoles « *met à jour ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques* » et « *est capable de faire une analyse critique de son travail.* » Mais ces aptitudes semblent principalement relever d'une démarche personnelle plus que d'une volonté institutionnelle.

## FAIBLE QUOTA HORAIRE

En effet, le nombre d'heures allouées à la formation continue s'est érodé pour se limiter très souvent aux 18 heures d'animations pédagogiques. Les plans départementaux de formation se centrent aujourd'hui quasi exclusivement sur les stages statutaires, à public désigné, tels que la direction d'école, l'enseignement spécialisé (la préparation au CAPPEI), les débuts de carrière ou l'éducation prioritaire. Quand ils ne sont pas annulés faute



© Millerand/NAJA

de remplacement. Selon un rapport de l'IGEN de 2017, 80% des PE ne bénéficient d'aucune formation remplacée sur l'année.

## SOLLICITÉE ET DÉCEVANTE

Et le constat n'est pas plus brillant qualitativement. 70% des personnels interro-

gés dans le cadre de ce rapport se disaient insatisfaits de l'offre de formation comme de l'amélioration de leur compétence professionnelle. La dernière enquête TALIS vient confirmer ce désastreux bilan. Basés sur les témoignages enseignants, les résultats de l'enquête 2018, publiés en juin dernier, alertent sur



le sentiment d'insatisfaction concernant la formation. En effet, seulement 16% expriment un avis positifs vis-à-vis de la qualité de la formation, contre un tiers dans les autres pays européens. 55% déclarent avoir suivi une formation à la prise en compte des élèves à besoins particuliers, alors que le besoin est exprimé. Il est vrai que ces 18 heures obligatoires étaient jugées par l'inspection générale elle-même, dans le rapport de 2017, trop descendantes et prescriptives. « Majoritairement utilisée comme outils de pilotage des réformes ou comme réponse à des priorités nationales, la formation n'est pas perçue par lui ». Depuis 2018, les notes envoyées aux recteurs pour cadrer encore davantage les animations pédagogiques et en

recentrant leur quasi-totalité sur les maths et le français, aggravent cet état de fait. La volonté de prescrire les pratiques perpétue l'éloignement entre la formation continue et les attentes du terrain, mais aussi avec l'ambition de lutter contre les inégalités d'apprentissage. Loin de s'attacher au cœur de la classe, de donner à connaître divers champs de réflexion et de penser collectivement le métier, ce qu'il reste de la formation tend à soumettre les PE à l'application d'une seule forme de recherche. Or, les enjeux d'une école émancipatrice, pour toutes et tous, nécessitent une formation créant des ponts entre les divers domaines de recherche, l'évolution des savoirs, le travail réel, les gestes professionnels et osant interroger la question des finalités.

MATHILDE BLANCHARD



**MAÏRA MAMEDE,** maîtresse de conférences en sociologie et co-auteurice de *Former pour lutter contre les inégalités* (ENS éditions)

### EN QUOI LA FORMATION CONTINUE PEUT-ELLE PARTICIPER À L'ADOPTION DE PRATIQUES RÉFLEXIVES ?

La pratique relève de l'action, alors que la réflexivité est un retour sur l'action, qui nécessite la mise en suspens des urgences du réel, comme le dirait Bourdieu. Elles seraient a priori antinomiques, mais cette tension est intéressante. Dans une salle de classe, se jouent une multitude de micro-événements et on ne peut pas réfléchir sur tout. La formation continue est l'occasion de se focaliser sur certaines dimensions, de les

transformer en objets d'étude, pour gagner en compréhension et réinvestir l'action. C'est aussi la possibilité de continuer à apprendre. L'apprentissage est au cœur du métier pour l'enseignant également.

### LA FORMATION A-T-ELLE POUR MISSION D'ŒUVRER À LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ?

Oui, elle devrait. Les enseignants ont besoin d'outils pour décortiquer ce qui se passe en classe, surtout les débutants qui se retrouvent là où les inégalités sont plus marquées. Les difficultés d'apprentissage sont aussi des difficultés d'enseignement, des difficultés que tous les professeurs rencontrent. L'institution leur demande d'ajuster les pratiques aux élèves, mais encore faut-il qu'ils puissent anticiper ces difficultés et c'est l'expérience qui permet de le faire, à condition de savoir les analyser. Pour cela, la recherche est une ressource essentielle.

Autrement, on risque de faire le contraire et alors les inégalités se creusent.

### À QUELLE CONDITION CELA EST-IL POSSIBLE ?

La principale condition est que la formation ne soit pas une variable d'ajustement des postes, à pourvoir ou à remplacer. Aussi que la formation soit pensée de façon cohérente sur une temporalité plus longue car les pratiques sont durables. On doit pouvoir penser la formation, initiale et continue, comme une parenthèse hors des contraintes du réel, et une mise en perspective avec les apports de la recherche, sans perdre de vue l'amélioration des pratiques. Ce n'est qu'en comprenant les ressorts qu'on peut les améliorer ou transformer. Les gens ont des raisons de faire ce qu'ils font. Il est tout à fait légitime que les professeurs aient envie de savoir ce qu'ils y gagnent, en termes d'efficacité, et ce que ce changement leur demande. PROPOS RECUEILLIS PAR M.B.

**UN QUART** seulement se sent correctement préparé à enseigner aux élèves à besoins éducatifs particuliers (enquête TALIS 2018)

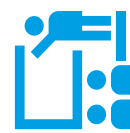


**42%** des enseignantes et enseignants français rapportent avoir été accompagnés à leur prise de fonction à l'occasion de leur premier poste (enquête TALIS 2018)



**40%** des enseignantes et enseignants en France considèrent que la formation continue n'a pas eu d'impact positif sur leurs pratiques. (enquête TALIS 2018)

**DOMINIQUE BUCHETON,** lors de l'UDA du SNUipp-FSU de 2015, préconisait une formation continue qui s'intéresse aux gestes professionnels enseignants. A retrouver sur le site [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr), rubrique Du côté de la recherche.



## CONGÉS TRAVAILLÉS

Institué en 1972, le droit à la formation accordait un crédit de 36 semaines sur la carrière d'un instituteur ou d'une institutrice et instaurait la Brigade de formation continue permettant la formation sur le temps de classe. Puis le temps des contraintes budgétaires a supprimé ces postes spécifiques et les possibilités de stages choisis se sont dissoutes. En juin, pour restaurer un temps de formation continue au-delà des simples 18 heures visant à promouvoir ses ajustements de programmes, le ministère a proposé un décret instaurant la formation continue obligatoire pendant les congés. Cinq journées sont ainsi prévues sur les vacances, sans plus de précision, ni de date, ni de délais d'information préalable. Organisées « à l'initiative de l'autorité compétente », ces formations feraient l'objet d'une rémunération journalière de 120 € bruts. Refusé unanimement par les syndicats lors d'une première instance ministérielle, le décret a été représenté à l'identique lors d'une seconde commission. Il n'est pas encore paru. Pour le SNUipp-FSU, c'est un nouvel allongement du temps de travail inacceptable. La formation continue doit se faire sur le temps de service.

# 19<sup>e</sup> Université d'automne



du SNUipp-FSU · 18-19-20 octobre 2019 · à Port-Leucate

Trois jours de rencontres au bord de la Méditerranée pour parler école, élèves et société. C'est ce que propose une nouvelle fois le SNUipp-FSU avec sa 19<sup>e</sup> Université d'automne du 18 au 21 octobre 2019.

**Plus de 25 conférences au programme avec notamment :**



**MARIE-ALETH GRARD**

*Grande pauvreté, impact sur les familles et l'école*



**ÉVELINE CHARMEUX**

*Apprentissage de la lecture*



**VÉRONIQUE BOIRON**

*Langage oral à la maternelle*



**BENOÎT FALAIZE**

*avec des enseignantes et enseignants autour de l'ouvrage « Territoires vivants de la République »*

Mais aussi

**Sylvain Connac :**

*Travail en groupes et rapport au savoir,*

**Joël Briand :**

*Manipuler en mathématiques,*

**Katell Tison-Delmat**

**de l'OCCE :** *Le théâtre à l'école et bien d'autres.* L'association SOS Méditerranée sera également présente.

L'Université est ouverte à toutes et tous.

**Les inscriptions se font uniquement en ligne** sur [snuipp.fr](http://snuipp.fr) mercredi 11 septembre à partir de 14h.

La participation aux frais est de 120 € (hébergement, pension complète, soirée festive...).

Le déplacement est à la charge des personnes participantes.

Attention, le nombre de places est limité, les demandes seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Modalités pratiques complètes à venir sur [snuipp.fr](http://snuipp.fr)





# COURTS

## -ABORDER LES- -DROITS DES ENFANTS-

Un collectif d'organisations, dont le SNUipp-FSU, s'associe à ATD Quart monde pour publier un kit pédagogique qui permet d'aborder l'ensemble des droits des enfants en classe. Démarches et fiches d'activités, ateliers d'écriture, arts plastiques, jeux : autant de supports à utiliser tout au long de l'année avec les élèves alors qu'on célébrera en novembre le trentième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

A télécharger sur **SNUIPP.FR**  
Rubrique Ressources > Des outils pour la classe

## (UN CONCOURS FANTASTIQUE)



Et soudain... un monde merveilleux. C'est le thème du concours de création plastique et littéraire organisé cette année

par le SNUipp-FSU, la BnF et leurs partenaires. Les classes sont invitées, en partant de leur environnement, à inventer un monde extravagant, invraisemblable, féérique ou fantastique. Toutes les informations pour participer et s'inscrire sur **SNUIPP.FR** à partir du 9 septembre.

## + UNE + RENTRÉE + SOLIDAIRE +

C'est vers les élèves des écoles de République démocratique du Congo qu'est tournée cette année la *Rentrée solidaire* organisée par Solidarité laïque, ONG de développement dont le SNUipp-FSU est membre. Une opération de solidarité concrète, avec une collecte de fournitures scolaires neuves ou de dons pour favoriser la scolarisation des enfants les plus démunis, l'occasion aussi de faire vivre dans sa classe un projet concret d'éducation à la solidarité. Toutes les informations pour participer sur **WWW.RENTREESOLIDAIRE.ORG**

**C'EST LE COÛT ESTIMÉ D'UN CARTABLE GARNI POUR UN ÉLÈVE DU PREMIER DEGRÉ.** Un budget conséquent pour les familles les plus modestes qui vient s'ajouter à toutes les dépenses du mois de septembre.

# 180€

© La Grande Lessive, centre d'art contemporain - la synagogue de Delme, 2019. Ph. : Anka Perrin



**L'ÉTENDAGE DE LA GRANDE LESSIVE EST PRÉVU LE 17 OCTOBRE.** C'est un moment fort d'art participatif dont le thème cette année résonne avec les enjeux environnementaux actuels « *Paysages du bord de Terre... à l'instant 'T'* ». Cette invitation à faire un état des lieux de la Terre en temps réel constitue un outil précieux pour les réalisations plastiques des écoles. S'inscrire sur **WWW.LAGRANDELESSIVE.NET**



# 1 + 1 > 2

À l'école Victor Hugo A de Clichy-sous-Bois, le dispositif « Plus de maîtres » a été l'opportunité pour l'ensemble des enseignants et enseignantes de repenser postures et pratiques.

« Le dispositif Plus de maîtres a profondément changé nos pratiques » explique Daphné Pacitti, nommée sur un poste de Plus de Maître depuis trois ans à l'école Victor Hugo A de Clichy, dans les Hauts de Seine (92). Et c'est peu de le dire. Dans cette école élémentaire, de treize classes, non classée en réseau d'éducation prioritaire, elle est constamment sollicitée. Que cela soit en CP, en CE1, en CE2 mais aussi dans quelques classes de cycle 3 où elle intervient sur un projet de

lecture offerte par les plus grands aux plus jeunes. « Depuis que nous avons eu le poste de PDM, on a appris à travailler tous ensemble. On s'est saisi du dispositif pour bouger les lignes, pour faire un pas de côté », précise-t-elle. Un constat partagé par une grande majorité des écoles ayant bénéficié d'un maître +.

L'emploi du temps de Daphné laisse peu de place au répit, elle ne s'octroie aucune récréation. Elle débute sa journée à 8h30 avec des ateliers « coup de pouce », « même si on sait que ce n'est pas vraiment le projet du PDM ». Elle réunit ainsi six élèves de CP ou CE1 selon les jours, trente minutes pour donner un petit coup de pouce en décodage-encodage à certains élèves qui en ont besoin. « On fait cet atelier pour bien apprendre le son des lettres » explique Souleyman, sept ans. Dans la classe de CP et CE1, c'est en ateliers qu'elle intervient : phonologie, résolutions de problèmes, langage, lecture, écriture... Des ateliers pensés et construits par Daphné et l'enseignante de

la classe. Objectifs, Posture, outils de remédiations, évaluation font tous l'objet d'une réflexion commune. Pour Yvette Vaconsin, enseignante de CP depuis dix ans, l'arrivée du dispositif dans l'école a été l'opportunité qu'elle attendait depuis longtemps pour initier un travail en équipe plus élaboré. « J'avais déjà pensé à organiser des ateliers, comme en maternelle, mais je n'arrivais pas à me lancer seule. Selon moi, un atelier dirigé quotidiennement permet de mieux connaître les élèves, de mieux comprendre comment ils fonctionnent. On parle doucement. Ils parlent plus, avec nous mais entre eux aussi, même les plus introvertis ». Revenir en arrière est impensable pour cette enseignante qui sera bientôt à la retraite. Dès 2014, l'école a bénéficié du dispositif. « L'équipe était assez inquiète car nous n'avions aucune salle de disponible. Le directeur d'alors était déjà persuadé des bienfaits de la co-intervention, il a su nous rassurer et a impulsé une dynamique de travail collectif autour du dispositif. Aujourd'hui, nous avons trois salles de livres mais nous n'imaginons pas un seul instant revenir sur notre organisation ». Deux PE dans la classe, cela ne s'improvise pas, cela nécessite énormément de travail de concertation entre les enseignants et enseignantes par niveau mais aussi avec chacun d'entre eux. La salle des maîtres



devient ainsi un lieu de partages et d'échanges autour de la pédagogie. Les concertations, les récréations et les pauses déjeuner sont autant de moments où sont construites les séances d'apprentissages. Mais pas seulement, c'est aussi l'occasion de discuter des difficultés de tel ou tel élève. Car l'un des atouts de la co-intervention, c'est bien le regard croisé de deux PE sur les élèves. « Nous sommes obligés de repenser chaque élève au regard de la perception du second enseignant. Quand on a une classe, on a bien souvent le nez dans le guidon. Le fait d'échanger avec le PDM permet de sortir du regard figé que l'on peut avoir » explique Yvette. D'ailleurs, Daphné participe à toutes les synthèses et est aussi présente aux réunions avec les parents. Lors des répartitions, son regard pèse beaucoup « quand je ne suis pas d'accord, ce qui arrive, cela nous oblige à recentrer le débat autour de l'élève, de ses difficultés mais aussi de ses réussites. Finalement, On oublie moins que ce sont des enfants avant d'être des élèves ».

Mais le costume n'est pas toujours simple

à porter, Daphné le reconnaît et ses prédecesseurs l'avaient préparée. « C'est parfois usant, car je n'arrête pas une minute. Je fais le lien avec tous les enseignants, je co-construis les séances d'apprentissage, je participe à toutes les réunions. Cela demande énormément de disponibilité mais aussi de flexibilité car malgré tout, le PDM doit s'adapter aux pratiques de chaque enseignant ». Le sachant, elle s'était engagée sur un cycle de trois ans, cette année scolaire sera sa

## “ON S'EST SAISI DU DISPOSITIF POUR BOUGER LES LIGNES, POUR FAIRE UN PAS DE CÔTÉ”

dernière sur ce poste spécifique. « Notre école est aujourd'hui complètement ouverte avec énormément de décloisonnements. Travailler ensemble est naturel, même pour les enseignants et enseignantes qui sont arrivées en cours de route ». Aucun d'entre eux ne peut imaginer fonctionner différemment aujourd'hui. Ils espèrent donc que le dispositif sera reconduit, une espérance partagée dans toutes les écoles ayant la chance d'avoir encore un PDM. Mais aucune garantie, les annonces de la rue de Grenelle ne vont pas dans ce sens...

LILIA BEN HAMOUDA



## MARIE TOULLEC-THÉRY,

maîtresse de conférences à l'université et à l'ESPE de Nantes

### QU'APPORTENT LES PLUS DE MAÎTRES AU COLLECTIF ENSEIGNANT ?

Une recherche menée avec les 60 écoles de Loire-Atlantique impliquées dans le dispositif atteste que le PDM, réponse souple et flexible à leurs besoins, a suscité un travail collectif et un engouement des enseignantes et enseignants. Ils ont osé, à deux, des situations d'apprentissage plus complexes, ont parlé de

pédagogie dans la salle des maîtres. D'abord polarisés sur les organisations, les équipes enseignantes ont ensuite donné priorité aux situations d'apprentissages. Elles ont alors ajusté leurs méthodes, leurs outils, leur programmation et défini des objectifs communs.

### ÇA PERMET UNE MEILLEURE RÉUSSITE DES ÉLÈVES ?

Travailler à deux dans la classe permet de dispenser une réponse immédiate aux besoins des élèves, en les maintenant dans le collectif. Mais le danger serait d'instaurer un système parallèle où l'enseignant supplémentaire isolerait

systématiquement un groupe d'élèves en difficulté.

### UNE ÉTUDE RÉCENTE A MONTRÉ QUE CE DISPOSITIF A UN IMPACT PLUS IMPORTANT SUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES QUE LES DÉDOUBLEMENTS.

Le gouvernement a favorisé la réduction du nombre d'élèves par classe, pourtant le PDM était prometteur. La mise en place de postes d'enseignements ancrés dans une différenciation pédagogique est fondamentale. Un dispositif remplace un autre, sans accorder le temps pour modifier les pratiques et en consolider de nouvelles. PROPOS RECUEILLIS PAR LILIA BEN HAMOUDA

## OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Comment organiser le travail du PDM ? Quel emploi du temps mettre en place ? Ce sont bien souvent les premières questions que se posent les enseignants et enseignants qui arrivent sur le dispositif. Sur le site du centre Alain Savary, les pistes de réflexions sont nombreuses. Propositions d'emploi du temps, guides d'observation pour entrer dans une démarche de co-intervention, exemples d'outils d'évaluations du dispositif mais aussi plan de formations sont à la disposition des équipes et des formateurs.

[HTTP://CENTRE-ALAIN-SAVARY.ENS-LYON.FR](http://CENTRE-ALAIN-SAVARY.ENS-LYON.FR)

## PLUS DE MAÎTRES VS DÉDOUBLEMENT

Une étude danoise récente (lire FSC 458) montre que l'efficacité d'un dispositif PDM sur la réussite des élèves est au moins aussi efficace que les dédoublements. Selon elle, la présence d'une ou un enseignant supplémentaire dans la classe pour des interventions pédagogiques spécifiques a un impact positif durable sur les élèves en difficultés. S'appuyant sur les résultats de quelque 5 000 élèves de 105 écoles, l'étude évalue cet effet à plus de trente mois après la fin du dispositif. Et la conclusion est sans appel, « l'utilisation d'un maître supplémentaire est au moins aussi efficace que la réduction de la taille des classes... L'aide d'un enseignant est particulièrement impactant lors du partage de la responsabilité pédagogique de la classe »

2431 postes, c'est ce qu'ont coûté les dédoublements CP et CE1 en Réseau d'éducation prioritaire aux PDM.



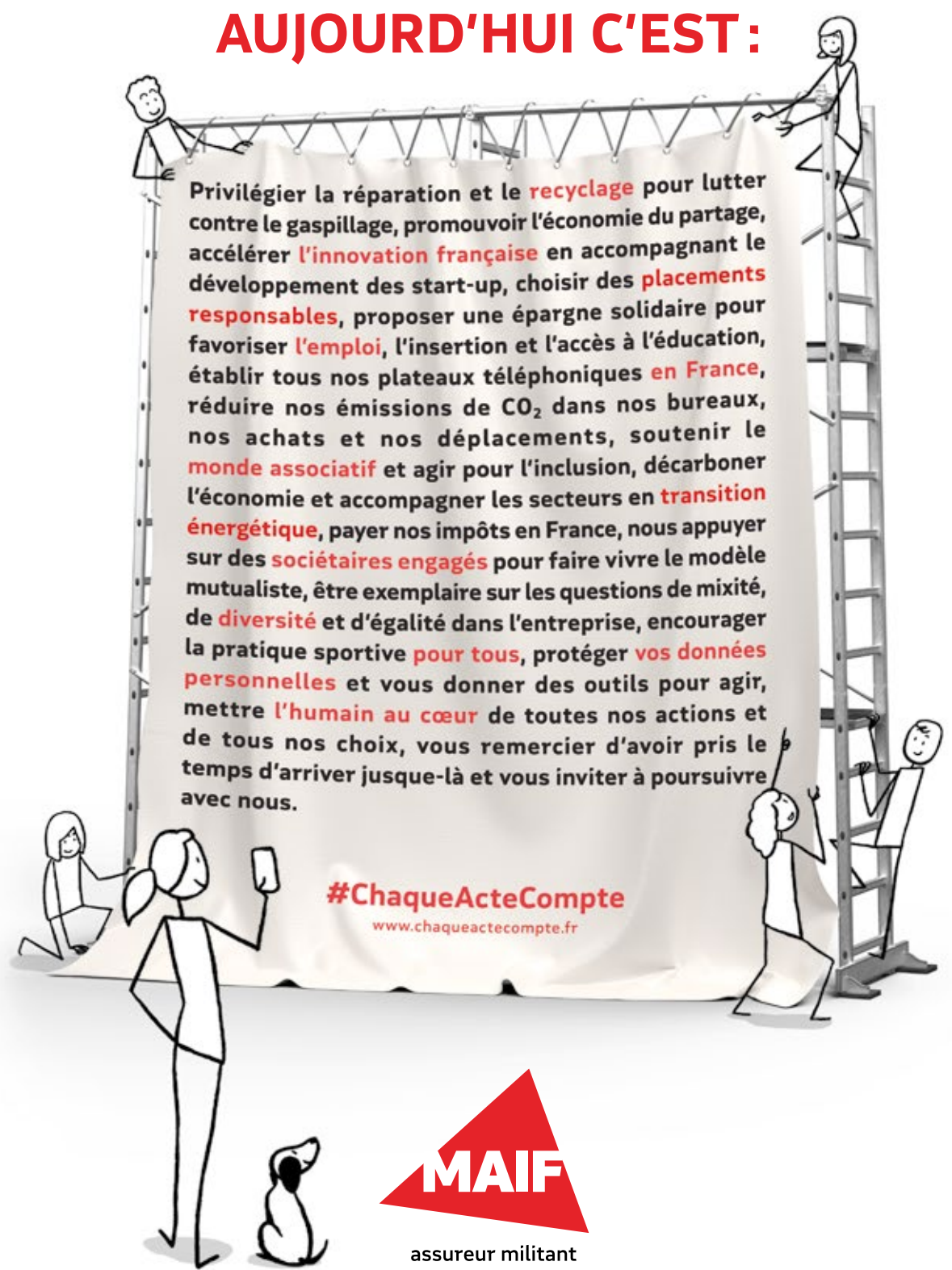
4000 POSTES c'est ce que visait le précédent gouvernement pour la rentrée 2017 lors de la mise en place des PDM.



782 c'est le nombre de PDM qui existent encore, contre 1489 en septembre 2018. Une baisse considérable, d'autant que beaucoup exercent en co-enseignement sur les CP/CE1 dédoublés. Loïn des missions premières du PDM...



# POUR FAIRE COURT, ÊTRE ASSUREUR MILITANT AUJOURD'HUI C'EST :



Privilégier la réparation et le **recyclage** pour lutter contre le gaspillage, promouvoir l'économie du partage, accélérer **l'innovation française** en accompagnant le développement des start-up, choisir des **placements responsables**, proposer une épargne solidaire pour favoriser **l'emploi**, l'insertion et l'accès à l'éducation, établir tous nos plateaux téléphoniques **en France**, réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> dans nos bureaux, nos achats et nos déplacements, soutenir le **monde associatif** et agir pour l'inclusion, décarboner l'économie et accompagner les secteurs en **transition énergétique**, payer nos impôts en France, nous appuyer sur des **sociétaires engagés** pour faire vivre le modèle mutualiste, être exemplaire sur les questions de mixité, de **diversité** et d'égalité dans l'entreprise, encourager la pratique sportive **pour tous**, protéger **vos données personnelles** et vous donner des outils pour agir, mettre **l'humain au cœur** de toutes nos actions et de tous nos choix, vous remercier d'avoir pris le temps d'arriver jusque-là et vous inviter à poursuivre avec nous.

**#ChaqueActeCompte**

[www.chaqueactecompte.fr](http://www.chaqueactecompte.fr)



assureur militant



# QUESTIONS & RÉPONSES

## Q: JE SUIS ENSEIGNANTE À TEMPS PARTIEL ET MON CONJOINT A CRÉÉ SON ENTREPRISE. PUIS-JE L'AIDER DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?

**R:** Dans certaines situations, on peut être autorisé à cumuler son emploi avec une « activité accessoire ». Pour ce qui est d'aider son conjoint-e dans son activité professionnelle, cette activité accessoire doit être compatible avec les fonctions exercées en qualité de fonctionnaire, sans incidence sur le fonctionnement du service public et ne pas engendrer de prise illégale d'intérêt. La loi ne précise

ni le volume horaire, ni la rémunération maximale pour cette activité accessoire. Pour autant, elle ne peut être exercée qu'en dehors des heures de service. De plus et par définition, celle-ci doit être « occasionnelle » et, si elle est régulière, limitée dans le temps. D'une façon générale, l'occupation d'une activité accessoire est soumise à une demande préalable auprès de l'IA-DASEN du département car les fonctionnaires ou personnels contractuels doivent en principe consacrer l'intégralité de leur activité professionnelle aux tâches qui leurs sont confiées dans le cadre de leur emploi public. En fonction de la nature de l'activité, cette demande de cumul est donc soumise à déclaration, autorisation ou est complètement libre.

## Q: COMMENT PARTICIPER À UNE RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE DU SNUIPP-FSU ?

**R:** Tous les personnels ont le droit de participer aux réunions d'informations syndicales à raison de trois demi-journées par année scolaire. Une seule réunion peut être prise sur le temps d'enseignement, les deux autres se récupèrent sur les 108 heures. Pour y assister, il suffit de prévenir son IEN au moins 48 heures à l'avance. Se renseigner auprès des sections départementales du SNUipp-FSU pour connaître les dates et lieux de ces rencontres.

« LU DANS LE BO »,  
À LIRE SUR [SNUIPP.FR](http://SNUIPP.FR),  
RUBRIQUE RESSOURCES

## Q: JE VIENS D'ÊTRE TITULARISÉE, ON M'A PARLÉ D'UNE PRIME D'ENTRÉE DANS LE MÉTIER, QU'EN EST-IL ?

**R:** La prime d'entrée dans le métier est une prime de 1 500 €, versée automatiquement en deux fois l'année de la titularisation, en novembre et en février. Attention, ne bénéficient pas de cette prime celles et ceux qui ont exercé des fonctions d'enseignement, d'éducation ou d'orientation pendant une durée supérieure à trois mois avant leur titularisation. C'est souvent le cas des personnels contractuels, des assistantes et assistants d'éducation (AED) ou encore des emplois d'avenir professeur (EAP).

**KISA@TOU**  
Le mémento administratif du SNUipp-FSU

UNE QUESTION à laquelle  
vous n'avez pas la réponse ?  
KISA@TOU vous oriente.

À retrouver sur  
[snuipp.fr](http://snuipp.fr)



## Décryptage

### DU NOUVEAU SUR LES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

Trois rendez-vous de carrière ont été instaurés pour apprécier la « valeur professionnelle » des enseignantes et enseignants, des personnels d'éducation et des psychologues de l'Éducation nationale : aux 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> échelon, et dans la deuxième année du 9<sup>e</sup> échelon. Pour les PE, ils consistent en une visite en classe suivie d'un entretien. Tous les personnels concernés doivent être informés individuellement de la programmation de ce rendez-vous avant le début des vacances d'été

pour l'année scolaire à venir. Un arrêté publié au J.O du 6 juillet 2019 modifie plusieurs modalités de ce dispositif. Premier changement : le délai de notification de la date du rendez-vous de carrière est raccourci, passant d'un mois à quinze jours (sans toutefois pouvoir être compris dans une période de vacances). Deuxième changement : une fois le compte rendu communiqué à la personne intéressée, celle-ci n'a plus que quinze jours au lieu de trois semaines pour formuler d'éventuelles observations écrites. La notification de l'appréciation finale de l'IA-DASEN reste fixée dans un délai de deux

semaines après la rentrée scolaire suivante. Cette notification a lieu au plus tard le 15 octobre pour les personnels qui, en raison de leur situation particulière, ont bénéficié d'un rendez-vous après la période initiale prévue.

Les modalités de recours restent quant à elles inchangées : une révision de son appréciation finale de l'IA-DASEN peut être demandée dans un délai de trente jours francs suivant sa notification. En cas de réponse défavorable ou d'absence de réponse dans un délai de trente jours, on peut alors saisir la CAPD « recours » dans un nouveau délai de trente jours.

par Marion Katak

## LIVRES

# Rentrer (et vivre) ensemble

Houlala ! qui dit rentrée des classes dit retrouver les copains et les copines, et donc vivre avec. Pas toujours facile, n'est-ce pas ? Le détour par le livre pour réfléchir à la manière de grandir avec les autres, mais aussi tout seul, ça donne des plaisirs communs et des réflexions partagées.

**C'était pour de faux** : une formule souvent entendue pour justifier des petites violences qui affectent bien au-delà de ce que souhaitait l'agresseur. Dans cette histoire, dès le matin, la maîtresse console la petite girafe qui explique que « *C'est Bruno, il m'a tiré la capuche ! C'est plus mon copain !* ». Mais le petit crocodile répond que c'était pour de faux. Bien embêtée, la maîtresse se tourne vers le directeur qui ne trouve pas non plus de solution car, si tirer la capuche est formellement interdit, rien ne dit ce qu'il faut faire quand c'est « *pour de faux* ». L'inquiétude grandit chez les parents d'élèves si aucune sanction n'est possible dans un cas pareil. Même le roi ne sait pas répondre. L'affaire s'emballe : les spécialistes débattent à la télé et de fil en aiguille, girafes et crocodiles s'affrontent, entraînant la discorde chez tous les animaux. « *Ce fut la bagarre générale !* »... jusqu'à l'aveu qu'il avait bien tiré la capuche « *pour de vrai* ». Une jolie conclusion festive et tendre pour les deux copains, qui se réconcilient « *pour de vrai* ». Pour s'interroger sur le regard des autres et la perception de la « *réussite* », la réédition d'un album drôle et grinçant :

## DÉDRAMATISER LES ANGOISSES

efficace pour aborder cette question essentielle.

À la lecture du texte, les souvenirs d'enfance sont merveilleux et la vie d'adulte une vraie catastrophe. Or les images racontent une toute autre histoire. Dès les premières pages le décalage entre texte et illustrations est un bijou d'ironie. « *Quand j'étais petit, j'habitais un immense château, caché au cœur d'une forêt magique* », raconte le personnage, quand le lecteur découvre l'image d'une bicoque minuscule entourée d'un petit jardin foutraque. Alors, réussir sa vie, est-ce juste devenir riche ? Un album terriblement efficace pour aborder cette question essentielle. Pour les grands, un roman à la fois sur la différence et le harcèlement avec **Un caillou au fond de la poche**. La calculette, qui se présente d'entrée comme un enfant « *à haut potentiel* » obsédé par la propreté, est soutenu au collège par son amie Daisy. Mais lorsque Daisy tombe malade, certains n'hésitent pas à en profiter pour lui piquer des affaires et lui extorquer son travail. Un joli travail d'écriture avec un conte enchâssé qui donne à ce récit une dimension intéressante. La narration, à la première personne rend le héros et ses questionnements singulièrement proche et émouvant. Pour dédramatiser les angoisses de la rentrée dès la maternelle, **Ils arrivent !**, ou la rentrée côté maîtresse : « *Ça y est... Je les entends. C'est eux. Je suis sûre que c'est eux. Je ne les vois pas, mais je les entends. Où sont-ils ? Combien sont-ils ?* ». De qui donc a peur cette belle jeune femme ? Pourquoi ne fuit-elle pas ? Les couleurs chatoyantes, l'humour et le trait énergique des illustrations accompagnent un texte tout en suspens. Un album jubilatoire qui devrait rassurer les enfants de tout âge les enseignants pour aborder la rentrée en toute sérénité.



- ▶ **C'ÉTAIT POUR DE FAUX**, de Maxime Derouen, Éd. Grasset C2
- ▶ **COMMENT J'AI RATÉ MA VIE**, de Bertrand Santini, ill. Bertrand Gatignol, Éd. Grasset C2 C3
- ▶ **UN CAILLOU AU FOND DE LA POCHE**, de Florence Cochet, Éd. Actes sud junior C3
- ▶ **ILS ARRIVENT**, de Sylvie Neeman, ill. Albertine, Éd. La joie de lire C1



## LIVRE Abécébêtes

Si la formule est classique - un court poème illustré pour chaque lettre - cet abécédaire loufoque et grand format est une nouvelle déclinaison sympathique pour travailler l'alphabet en s'amusant. Poétiques et drôles, les textes fournissent un petit corpus de mots commençant par... que l'on retrouve dans l'illustration pleine page en vis-à-vis. Pour vous mettre en appétit : « *Assis sur son ananas l'âne albinos arrose abondamment les ailes de l'albatros accordéoniste.* » Reste à savourer la délicieuse alchimie avec l'image.

► **ABÉCÉBÊTES**, d'Olivier Tallec, Éd. Actes sud junior C1 C2



phrases de manière ludique avec des résultats hilarants validés par l'illustration qui s'assemble aussi comme dans le jeu du cadavre exquis.

► **LES FABULEUX FARFELUS VONT AU TRAVAIL**, de Sandra Poirot Cherif, Éd. Rue du Monde C2

## MUSIQUE Des enfants et du jazz

La vidéo d'une reprise d'un titre cubain par Nora (8 ans) et Isaac (11 ans) accompagnés à la guitare par leur papa a fait le buzz sur la toile ces derniers mois. Mi-août, leur succès est couronné par la sortie d'un album de jazz tout en sourires : Piaf, Gerschwin... « *des morceaux que la famille aime écouter au quotidien* ». Les deux jeunes artistes sont accompagnés par parents et amis dans un choix éclectique et émouvant, même si vous ne trouverez pas « *Veinte anos* » le titre qui les a rendus célèbres. L'album Jazz (and love) studies est disponible sur Bandcamp.

► [HTTPS://ISAACETNORA.BANDCAMP.COM/RELEASES](https://isaacnora.bandcamp.com/releases)



## ALBUM Au boulot !

À l'heure de se remettre au travail, ne privez pas vos élèves de cet album où chaque page est découpée en trois parties permettant 19 683 aventures différentes. De facture solide avec sa couverture cartonnée et ses pages qui résisteront aux multiples manipulations, il entraîne à la lecture de

## INTERVIEW Medhi Idir

### POURQUOI CE FILM ?

Fabien (Grand corps malade) et moi avons beaucoup aimé nos années collègue. C'est une période charnière qui nous a beaucoup marqués. Nous étions un peu cancre et on en rigole encore ! Nous avons voulu montrer ce que l'on a connu, vécu au quotidien loin des clichés et des caricatures souvent dressées par des gens qui ne vivent pas dans ces quartiers. Montrer la difficulté des profs mais aussi que chaque élève, même avec ses défauts,

peut être compris et apprécié. Comme nos souvenirs dataient des années 1990, il a fallu se remettre dans le bain, aller sur place pour observer, en s'inspirant aussi des anecdotes racontées par nos potes qui travaillent dans l'Éducation nationale.

### AVEZ-VOUS APPRIS SUR L'ÉCOLE EN FAISANT LE FILM ?

Nous avons découvert le caractère éminemment social du métier. On a demandé aux personnes qui l'exercent ce qui les a



© LAETITIA MONTALEMBERT

marquées. Ce n'est pas la violence mais la misère de beaucoup de familles du quartier. Nous faisons partie d'une génération issue de ces quartiers qui a la possibilité de réaliser des films là d'où on vient et où on vit toujours. Nous avons saisi cette chance. Et avons intégré plus de

**BIO**  
**Medhi Idir**  
co-réalisateur avec Grand corps malade du film « La vie scolaire »

200 personnes issues du 93, dont la moitié d'enfants dont la plupart ne part jamais en vacances.

### IL Y A DE L'HUMOUR MAIS AUSSI UNE CRITIQUE DU SYSTÈME SCOLAIRE.

Ce n'est pas la faute de ces personnes, élèves, profs, parents... mais le système est plus fort que les individualités, par manque de moyens. On ne prétend pas avoir de solutions mais on dresse une série de constats comme le regroupement d'élèves les plus en difficulté, ce qui les enferme dans un ghetto scolaire.

POW!



LES  
**SUPER**  
PROJETS SCOLAIRES

ONT BESOIN DE  
**SUPER IDÉES**

**POUR EXISTER !**

RDV SUR **INITIATIVES.FR**

CHOCOLATS, TOMBOLAS, FLEURS ET DÉCO,  
OBJETS AVEC LES DESSINS DES ENFANTS,  
CARNETS D'ÉTIQUETTES, LOISIRS CRÉATIFS, CALENDRIERS...

WOW!

**initiatives** .fr

AU COEUR DES PROJETS SCOLAIRES ET ASSOCIATIFS

**02 43 14 30 00**

— info@initiatives.fr —

REJOIGNEZ, VOUS AUSSI SUR **FACEBOOK**

— la communauté des enseignants —

**VOYAGES SCOLAIRES : TRUCS ET ASTUCES  
ENTRE ENSEIGNANTS**





# Faire décoller le référendum

4 717 396 c'est le nombre de signatures qui doivent être réunies d'ici mars 2020 pour déclencher la mise en œuvre d'un référendum d'initiative partagée portant sur le caractère de service public des Aéroports de Paris.

Ouvrir « le débat sur le service public aéroportuaire » tel est le but de la coordination nationale réunissant dans leur diversité syndicats, associations, partis politiques, qui se sont mobilisés tout l'été, partout en France, pour soutenir la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris. 4 717 396 signatures doivent être réunies avant mars 2020 pour obtenir un référendum d'initiative citoyenne. Un objectif difficile mais pas impossible à atteindre avec l'espoir de franchir rapidement la barre symbolique du million de signatures afin de relancer l'engouement citoyen pour le

sujet. Selon, Daniel Bertone, secrétaire général de la CGT Aéroport de Paris, « ADP est un bien commun appartenant à tous les Français. Une entreprise unique qui rassemble concepteur, bâtisseur, mainteneur et exploitant d'aéroport et dont il s'agit de préserver les compétences ». Le responsable syndical alerte également sur le risque de pertes d'emplois en cas de privatisation, rappelant « qu'il n'existe pas de cas de privatisation qui n'ait pas entraîné de suppressions d'emplois ». Et puis il serait difficilement compréhensible pour le budget de l'État de se passer des ressources importantes fournies par l'exploitation d'aéroport de Paris. « Une vente de bijoux de famille qui sera bien loin de rapporter autant que les revenus actuels dégagés annuellement » rapporte le syndicaliste. Enfin, complète-t-il, au moment où se posent aux sociétés toute entières des défis environnementaux d'envergure il serait catastrophique de perdre la maîtrise de cet établissement public pour relever les défis écologiques qui s'imposent. Au-delà, c'est toute la question de la préservation des services publics qui est en jeu. Un sujet qui mérite donc, loin s'en faut, de sortir sa pièce d'identité avant de se rendre sur le site officiel chargé de récupérer les soutiens [WWW.REFERENDUM.INTERIEUR.GOUV.FR](http://WWW.REFERENDUM.INTERIEUR.GOUV.FR).

LAURENT BERNARDI

## 6<sup>e</sup> JOURNÉES CONTRE L'ILLETTRISME

« Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire », tel sera le mot d'ordre de la 6<sup>e</sup> édition des Journées nationales d'action contre l'illettrisme qui se déroulera du 8 au 15 septembre. L'illettrisme concerne 7% de la population française, des personnes de plus de 18 ans qui n'ont pas acquis les compétences de base pour être autonomes, malgré une scolarisation en France. Et cette année l'ANLCI\* a décidé de montrer les parcours de réussite de certaines d'entre elles par le biais de témoignages. L'enjeu : donner de la visibilité à cette problématique bien souvent oubliée. Plus d'informations sur [WWW.ILLETTRISME-JOURNEES.FR](http://WWW.ILLETTRISME-JOURNEES.FR)

\*Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

## ELLES SE PRÉNOMMAIENT SÉVERINE, NADIA, LAURIE...

La secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes prend enfin des initiatives sur le sujet des violences faites aux femmes et organise un « Grenelle des violences conjugales » le 3 septembre. Avec, au 28 août, 99 féminicides recensés depuis le début de l'année par le collectif « Féminicides par compagnon ou ex », l'attentisme devenait insupportable. Le terme de féminicide rappelle qu'il ne s'agit pas de faits divers régionaux mais d'une problématique nationale des femmes assassinées, pour la plupart lorsqu'elles veulent quitter leur compagnon. Les initiatives se sont multipliées : tribunes, pétition « elles se prénommaient », rassemblements de familles de victimes, mobilisations d'associations féministes... Toutes appellent à considérer ces violences structurelles comme une urgence. Les mesures attendues sont fortes : places en hébergements d'urgence, mise en œuvre réelle des moyens législatifs existants, formation des personnels de la justice et police, soutien financier aux associations... Le Grenelle devra dépasser les constats ou les campagnes de sensibilisation pour une mise en place de mesures concrètes de prévention, d'éducation et de moyens à la hauteur. MB

# “Résister collectivement”

Dans son dernier livre : « *Éduquer, entre engagement et lucidité* » (2019, ESF sciences humaines), Olivier Maulini aborde le paradoxe actuel d'une profession enseignante fragilisée mais qui peut construire collectivement les leviers de reprise en main du métier.

## « ÉDUCER ENTRE ENGAGEMENT ET LUCIDITÉ », QU'ENTENDEZ-VOUS PAR LÀ ?

**OLIVIER MAULINI :** Le livre est parti d'un constat paradoxal. Plus l'école et le métier d'enseignant sont idéalisés dans un contexte donné, moins bien ils vont. Moins les enseignants se sentent reconnus, soutenus et moins d'ailleurs ils le sont. D'où le titre : comment conserver l'engagement pour l'école, l'émancipation par la connaissance tout en étant lucide sur les manières dont les choses se passent ? Comment conjuguer réalisme et idéalisme ? Dans les métiers de l'enseignement, cette question devient de plus en plus vive car, dans nos sociétés, l'école est considérée comme une arme absolue pour créer du lien social, du vivre ensemble. Plus on attend de l'école, plus elle risque de décevoir.

## QU'EST-CE QUI FRAGILISE LA PROFESSION ?

**O.M. :** Aujourd'hui, le savoir et l'éducation sont saisis par la compétition globalisée qui met sous pression les systèmes scolaires avec tous les classements internationaux... Face à cette pression et à la montée des opportunistes, la tentation pour le monde enseignant peut être de se replier sur une forme d'académisme abstrait : celui du professeur tout-puissant. Or cet idéalisme clivant ne va pas

contribuer à la réussite des élèves notamment les plus en difficulté. Une troisième voie pédagogique privilégie des approches plus interactives, qui vont chercher les élèves là où ils sont et cela nécessite des savoirs professionnels. Mais cette voie demande de raisonner au lieu d'agiter les passions. Les controverses autour de la « *bonne pédagogie* » sont malheureusement d'autant plus vives que la valeur des savoirs est elle-même fantasmée. Consumérisme et invectives font alors alliance pour saper le prestige de l'école : le fameux « *déclin de l'autorité* ». Plus on est dans une tradition politique verticale, plus le rapport idéalisé à l'autorité est en fait contraire à ce qui permet, dans les faits, de progresser.

## QUEL EST CE « TOURMENT DU TRAVAIL EMPÊCHÉ » ?

**O.M. :** Le travail empêché, c'est tout ce qu'on voudrait faire et que l'on ne parvient pas à faire. Il est constitutif du fait même de travailler. Cela peut venir de difficultés avec les élèves, ses collègues, les parents ou les décisions ministérielles... Ce sentiment fait souffrir mais

## “Le travail empêché fait souffrir mais peut être une source de développement professionnel”

peut être une source de développement professionnel. De plus en plus d'équipes travaillent avec des chercheurs ou des formateurs pour analyser leur travail, se filmer, se confronter. Cela permet de sortir des fantasmes du « *métier idéal* », en faisant la part entre les empêchements



**BIO**  
Olivier Maulini, professeur associé à l'université de Genève dans le domaine « *Analyse du métier d'enseignant* », dirige le Laboratoire de recherche Innovation-Formation-Education (LIFE).

qui peuvent être dépassés et ceux qui donnent son sens à l'engagement. Beaucoup d'enseignants risquent le découragement voire le burnout parce qu'ils sont déçus et s'épuisent au travail. Seul résister collectivement permet de rompre l'isolement professionnel.

## COMMENT REPRENDRE LA MAIN ?

**O.M. :** Si la crise est collective, des enseignants peuvent aller chercher du réenchantement individuel et mettre leur activité « *sous soins palliatifs* », en y ajoutant un peu de discipline positive, de yoga... Mais plus les recettes sont extérieures au métier, plus elles le dessaisissent de lui-même. Faire face à l'adversité demande une solidarité collective, construisant de l'autonomie et des critères partagés du « *bon travail* » : en équipe, avec les autres enseignants, avec les syndicats... L'école ne sera pas respectée en étant « *gentille* », mais combative. Si l'autorité de statut décline, seule l'autorité de compétence peut s'imposer. On demande aux futurs enseignants d'avoir un master avant de suivre une formation professionnelle express d'un an. Alors que d'autres pays

forment leurs enseignants sur trois, quatre ou cinq années en intégrant pratique et théorie. Se réapproprier les références professionnelles permet de ne pas tout prendre sur soi quand arrive une difficulté. PROPOS RECCUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE



# UHU®

## COLLEZ DURABLEMENT AVEC UHU, LA COLLE D'ORIGINE NATURELLE\*



\*98% d'ingrédients naturels (eau incluse).

Retrouvez nos tutos créatifs sur : [www.uhu.fr](http://www.uhu.fr)

**UHU® – colle tout sur tout.**



mgen<sup>★</sup>

GRUPE **vyv**

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

**J'AI  
CHOISI  
MGEN**

**MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE**

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

**MARTIN FOURCADE**  
CHAMPION DU MONDE &  
CHAMPION OLYMPIQUE  
DE BIATHLON

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.